Après la SLGRI … Le PAPI

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)

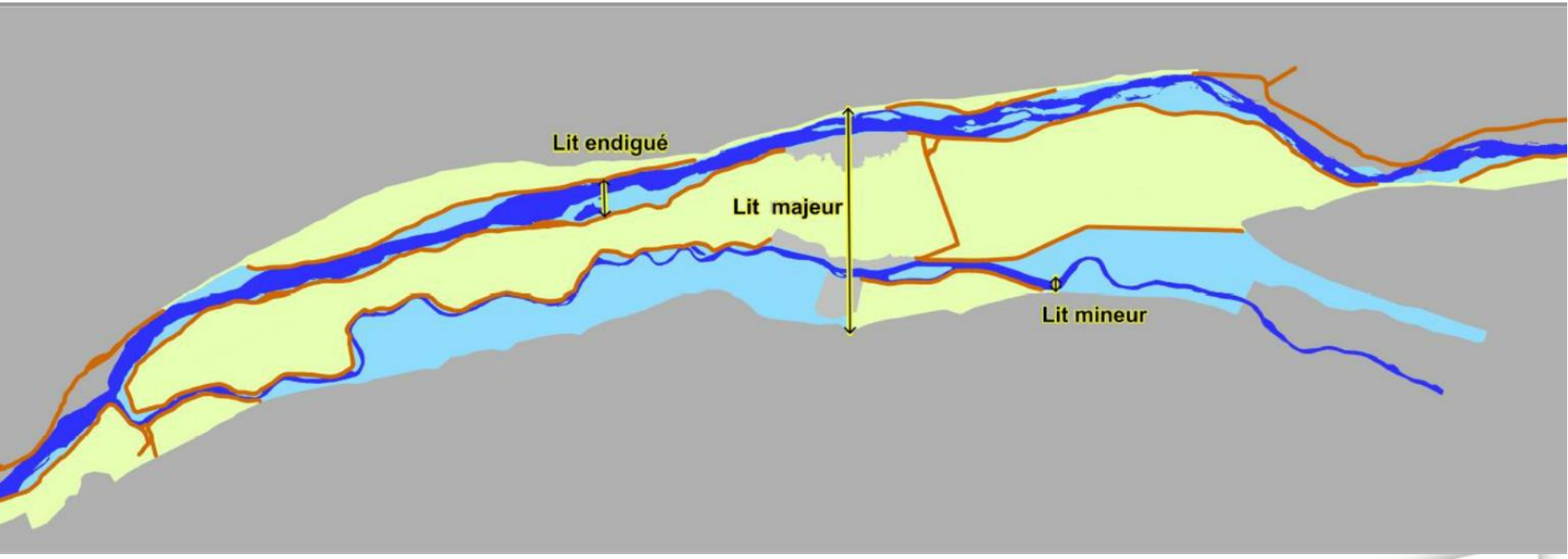
Lit endigué
Lit majeur
Lit mineur

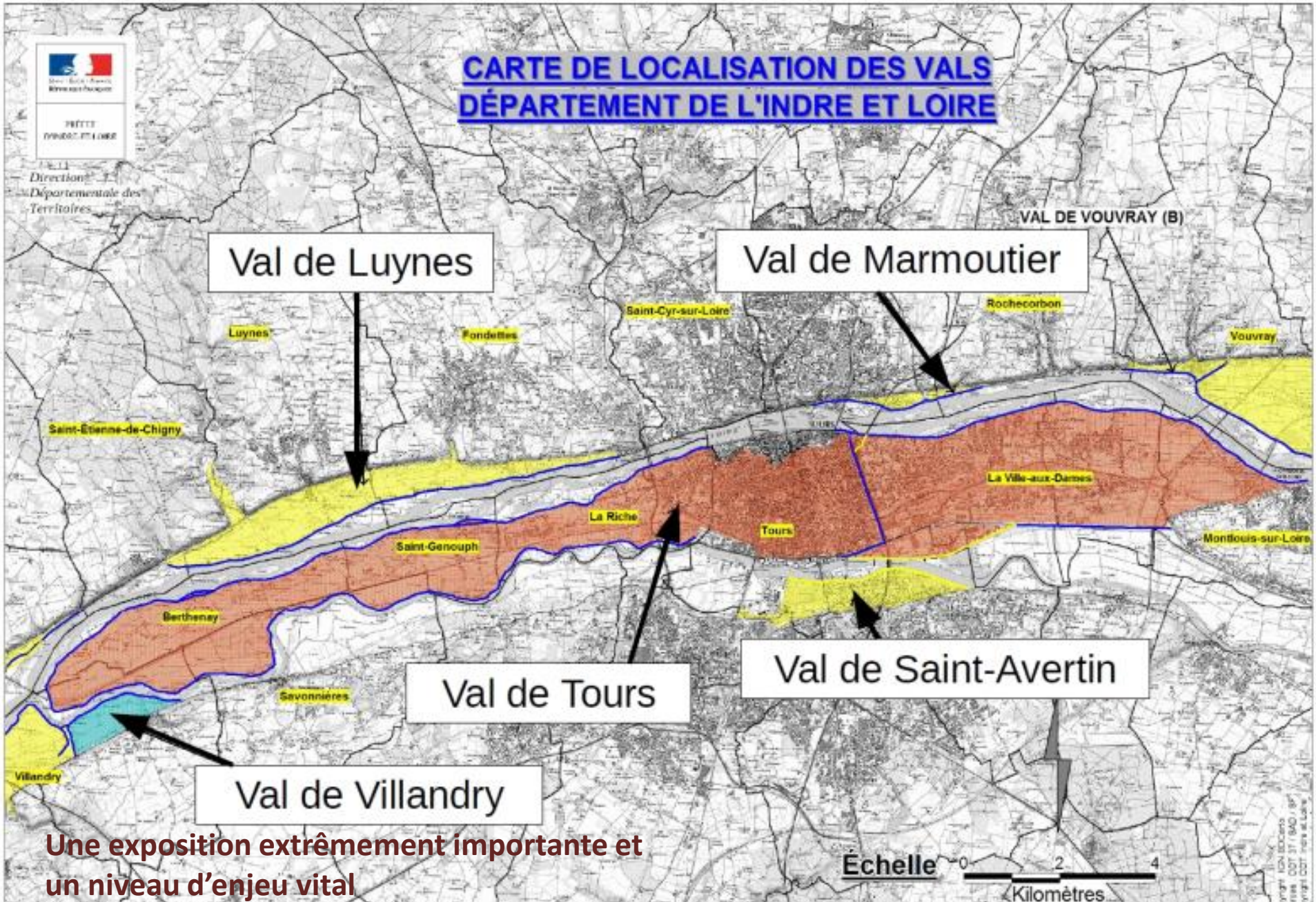

Une exposition extrêmement importante et un niveau d'enjeu vital

Après la SLGRI … Le PAPI

Le Val de Tours classé TRI : Territoire à Risque Important d'Inondation :

18 communes (dont 5 entièrement inondables)

130 000 personnes résidant dans le TRI

60 000 emplois impactés

A construit une Stratégie Locale du Risque Inondation (SLGRI)

Le PAPI

Retour sur sa construction

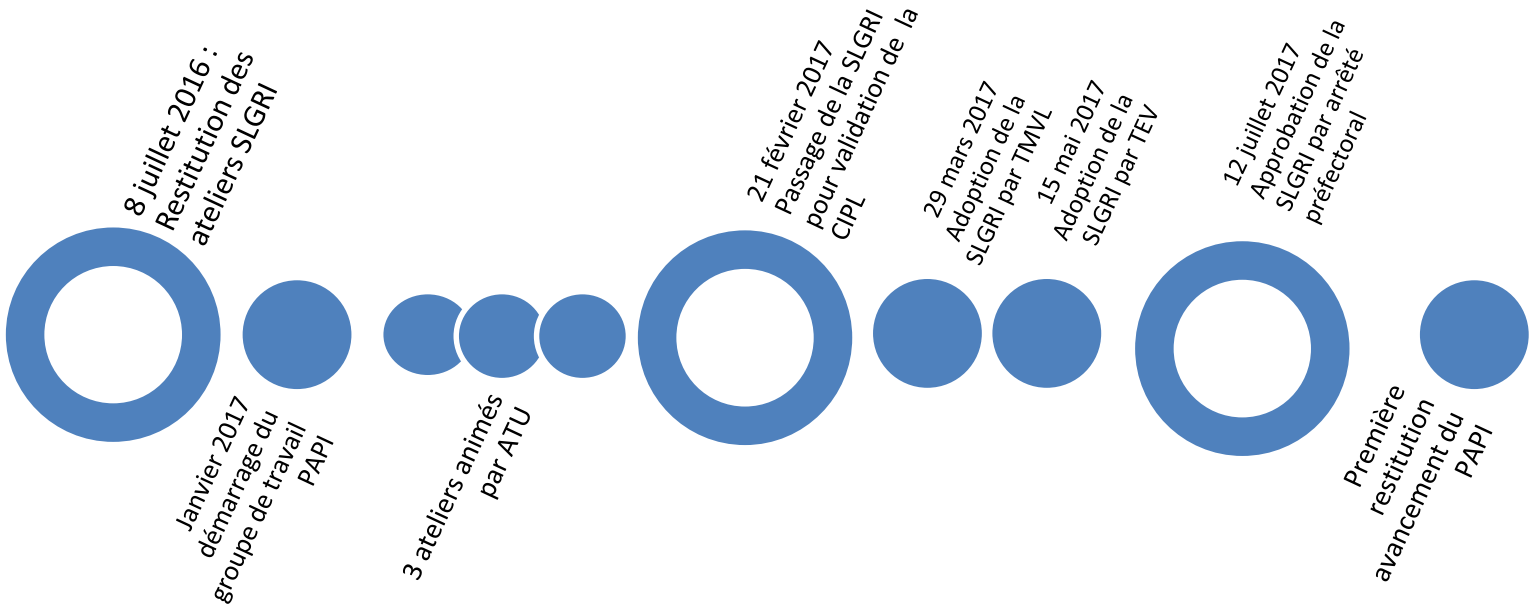

De janvier à décembre 2017
COTech Hebdomadaire PAPI

Le PAPI

Pourquoi s'engager dans une démarche PAPI ?

Volonté politique partagée TMVL TEV

Recherche de financements

Déclinaison opérationnelle de la SLGRI actée

Le PAPI

Comment le PAPI s'inscrit-il au sein du bloc de compétences métropolitain ?

Pilotée par le Développement Durable
En lien avec la compétence GEMAPI
Mission transversale

associant les directions:
Communication
Développement Economique
Développement Urbain
Aménagement Urbain
Direction Eau

Le PAPI

Comment le PAPI s'inscrit-il au sein du bloc de compétences métropolitain ?

Pilotée par le Développement Durable
En lien avec la compétence GEMAPI

Et les parties prenantes :
CODEV
EPLoire
CEPRI
Startup innovante gestion de crise
Université

Le PAPI

Comment le groupe de travail a-t-il fonctionné?

Des axes fixés par le PAPI / Par ateliers menées par ATU /

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et du la conscience
- Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes
- Axe 6 : Ralentissement des écoulements
- Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Le PAPI

Comment le groupe de travail a-t-il fonctionné?

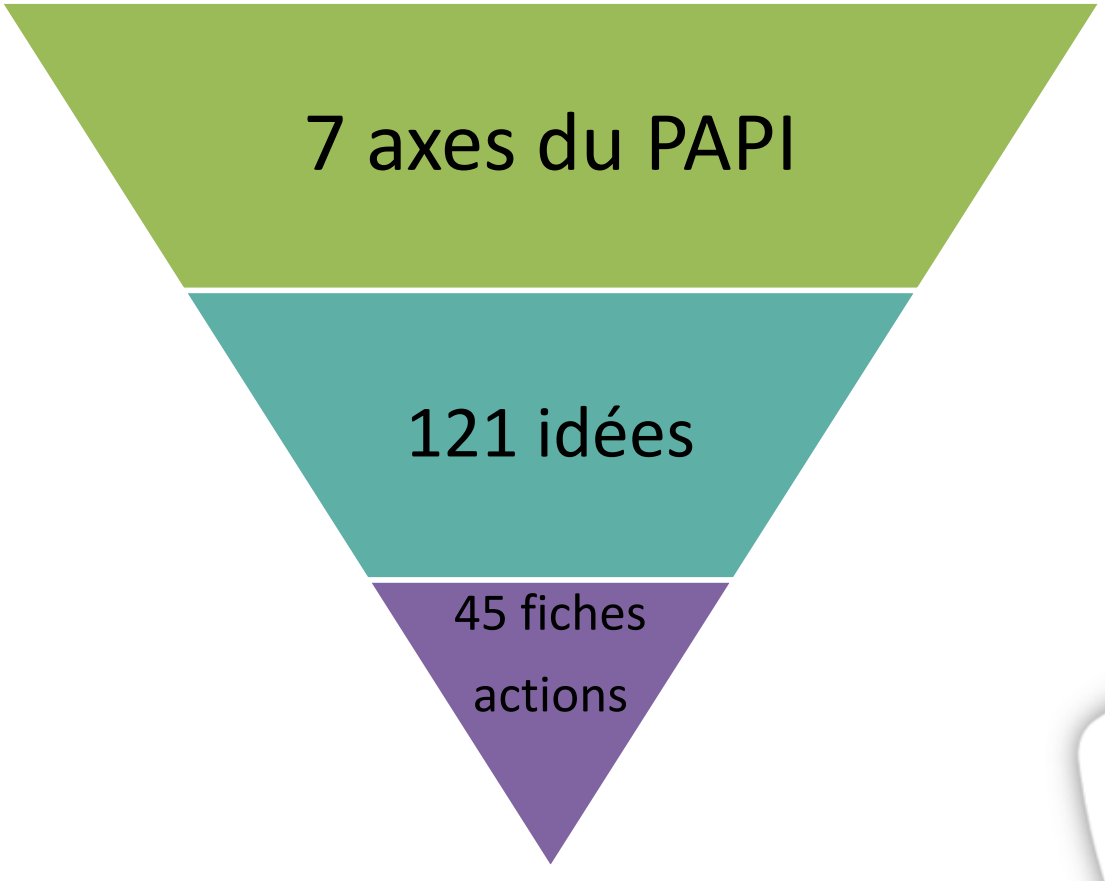

Le PAPI

Les étapes PAPI

Un Copil par an
Analyse Coût Bénéfice
Analyse environnementale

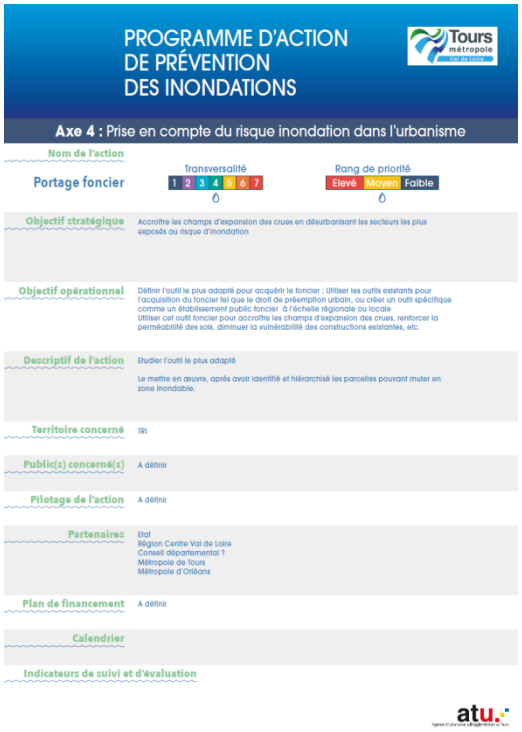

PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Tours métropole

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Nom de l'action	Portage foncier	Transversalité	Rang de priorité
		1 2 3 4 5 6 7	Élevé Moyen Faible

Objectif stratégique	Accroître les champs d'expansion des crues en désurbanisant les secteurs les plus exposés au risque d'inondation
Objectif opérationnel	Définir l'outil le plus adapté pour acquérir le foncier ; Utiliser les outils existants pour l'acquisition du foncier tel que le droit de préemption urbain, ou créer un outil spécifique comme un établissement public foncier à l'échelle régionale ou locale Utiliser cet outil foncier pour accroître les champs d'expansion des crues, renforcer la perméabilité des sols, diminuer la vulnérabilité des constructions existantes, etc.
Descriptif de l'action	Etudier l'outil le plus adapté Le mettre en œuvre, après avoir identifié et hiérarchisé les parcelles pouvant muter en zone inondable.
Territoire concerné	TRI
Public(s) concerné(s)	A définir
Pilotage de l'action	A définir
Partenaires	Etat Région Centre Val de Loire Conseil départemental ? Métropole de Tours Métropole d'Orléans
Plan de financement	A définir
Calendrier	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	

atu.

45 fiches actions
+ 1 fiche gouvernance

COMMUNAUTÉ Touraine-Est Vallées

Tours métropole Val de Loire

Le PAPI

14 / 11 / 17

Axe 1

Amélioration de la connaissance et du la conscience

- Pose de repère de crue
- Sensibilisation des élus
- Sensibilisation des jeunes
- Observatoire
- Création maison témoin
- Sensibilisation grand public
- Sensibilisation des acteurs économiques
- Création site internet

Axe 2

Surveillance prévision des crues et des inondations

- Exploiter valoriser la connaissance historique et/ou de terrain des réseaux locaux
- Traduire pour l'ensemble du linéaire de la Loire et du Cher les prévisions aux échelles de crue
- Obtenir et transmettre les informations de crue et d'inondation au niveau de la Loire moyenne

Axe 3

Alerte et gestion de crise

- Exercice de gestion de crise pour élus
- Exercice grande ampleur
- Autonomie des populations
- Solidarité citoyenne
- Mettre en place des zones refuge pour les entreprises du Val
- Systématiser et coordonner les PCS

Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

- Agir sur la construction neuve
- Perméabilité des sols
- Portage foncier
- Contenir et réduire l'empreinte urbaine dans les vals

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

- Promouvoir les diagnostic de vulnérabilité des entreprises
- Réduction vulnérabilité du parc privé
- Réduction vulnérabilité du parc social
- Réduction vulnérabilité du patrimoine bâti
- Réaliser les Plans de Continuité d'Activités des porteurs de la SLGRI
- Relocalisation des activités à risques
- Systématiser les PCA entreprises
- Réduire vulnérabilité des parcs d'activités
- Réduire vulnérabilité des réseaux
- Impliquer les assureurs

Axe 6

Ralentissement des écoulements

- Schéma Directeurs eau assainissement pluviale
- Connaître et gérer les ouvrages de vidange
- Connaître le réseau hydrographique
- Entretenir le réseau
- Comportement hydraulique du Cher
- Cultiver le val
- Entretien du lit
- Désurbanisation lit endigué
- Mise en transparence

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydraulique

- Connaissance endiguement
- Programme de fiabilisation
- Dispositif de surverse
- Etude de tertre
- Gestion courante des ouvrages
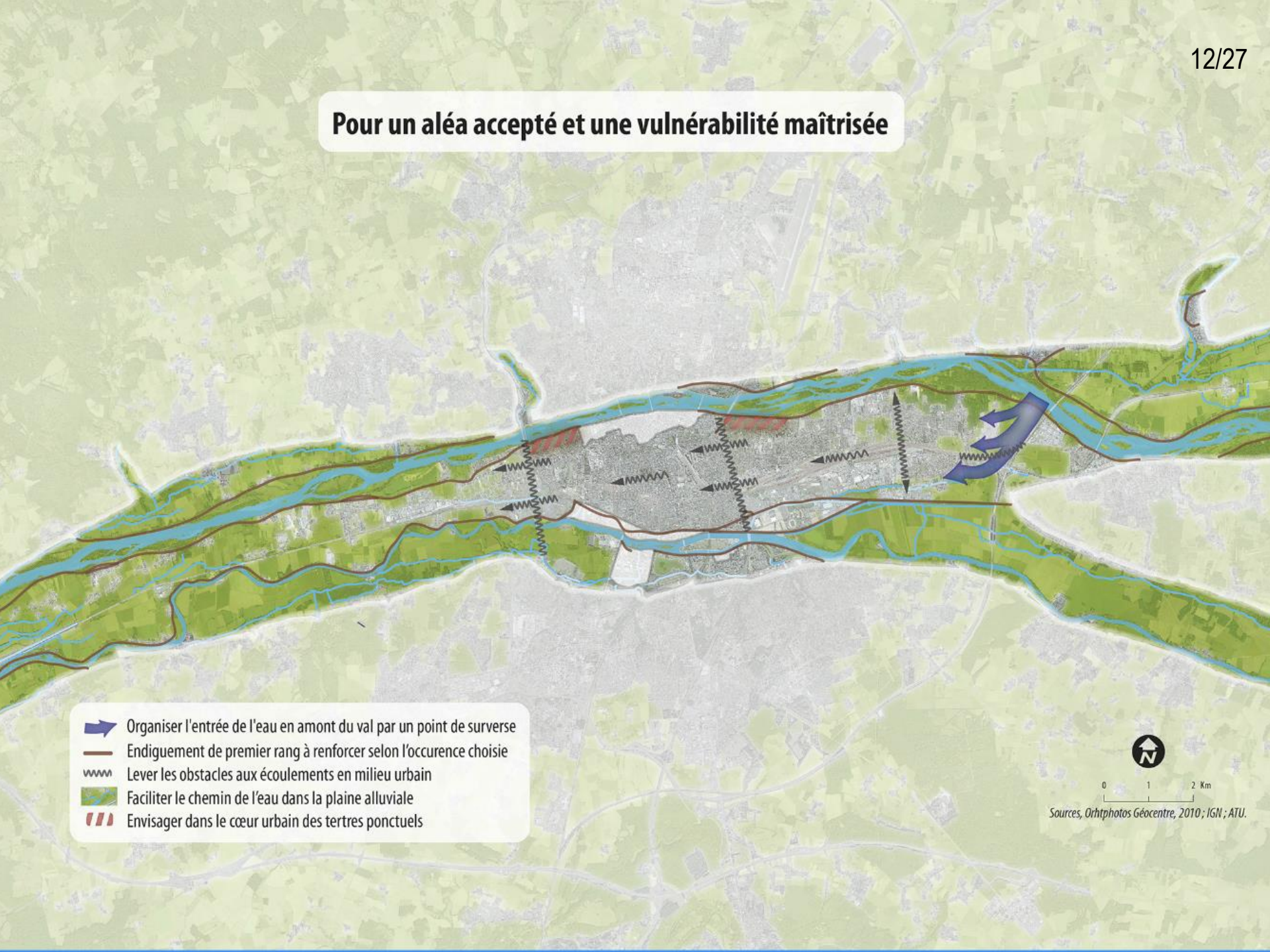
Pour un aléa accepté et une vulnérabilité maîtrisée